

CODEACTIVE MET LA PRESSION

Le témoignage suivant est typique des signalements adressés au **Réseau anti-arnaques** :

« Depuis hier ma mère est harcelée par la société **CODEACTIVE** lui réclamant 3 500 €, d'une dette qui daterait de 2000 pour un présumé crédit à la consommation **COFIDIS**. Ils la menacent d'envoyer un huissier et réclament 12 chèques de 185 € à envoyer par **Chronopost**. »

Dans tous les cas recensés par le **Réseau anti-arnaques**, la dette présumée est ancienne, ce qui permet de jouer sur le déficit de mémoire.

Les menaces pleuvent (transmission à un huissier, signalement auprès de la **Banque de France**) alors même que le délai de prescription est dépassé.

Le consommateur recevant un tel message a tout avantage à exiger une copie du contrat d'origine et le détail des impayés.

De toute évidence, **CODEACTIVE** s'est emparé du marché fort lucratif des créances prescrites.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)